

Communiqué de Presse

Message des Agents pénitentiaires à l'ensemble des médias

La FSF a réuni ce jour, des représentants de l'Association des agents pénitentiaires (AVAP) et les agents pénitentiaires en poste dans la nuit du 10 au 11 mars dernier. Cette très longue séance a mis en exergue les points suivants :

- 1) Les agents de détention, extrêmement affectés actuellement dans leur santé tant morale que physique, estiment avoir rempli leurs obligations dans le respect des ordres et directives, lors du drame.
- 2) Des avocats seront mandatés pour les accompagner dans les différentes procédures en cours.
- 3) La presse française a diffusé des extraits d'enregistrement des échanges entre les divers services incriminés ce soir là en attribuant certains propos injurieux aux agents de détention. Ces derniers tiennent à souligner que ces voix et paroles ne sont pas les leurs. La FSF dénonce donc une chasse aux sorcières basée sur des éléments manipulés et va étudier avec les avocats des agents de détention l'opportunité de donner des suites juridiques à cette diffusion et aux commentaires qui accompagnent cette publication.
- 4) La FSF et l'AVAP jugent que les agents pénitentiaires ont droit tant au respect de leur personne qu'au respect de leur mission, tâche extrêmement difficile et dangereuse, accomplie en tous temps dans l'intérêt de la société et de la sauvegarde de l'ordre public.

Les agents de détention attendent avec confiance les résultats des enquêtes en cours et ne communiqueront pas sur les circonstances de ce dramatique décès.

Lausanne, 23 avril 2010